

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 13 mars 2018

Délibération n° 29- 2018 relative à l'approbation de la convention ECN de médecine entre l'Université de Reims Champagne-Ardenne et le Centre National de Gestion

**Vu le code de l'Education, notamment l'article L 712-3,
Vu les statuts de l'Université, notamment l'article 13,**

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne Ardenne approuve la convention ECN de médecine entre l'Université de Reims Champagne Ardenne et le Centre National de Gestion.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	21
Membres en exercice	36	Membres représentés	9
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	9		

Décompte des suffrages

Votants	30	Pour	30	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée


Visa du Président

 Guillaume GELME

Document en annexe au présent extrait : Convention ECN

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 19-03-2018

Document mis en ligne le : 19 03 2018